

Photo de Sylvain Auger, Fête de l'hiver 2013, Portneuf

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue - Portneuf, Québec G0A 2Y0 (www.villedeportneuf.com)

Téléphone: 418 286-3844 Télécopieur: 418 286-4304 Courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS (urgence): 418 808-8084 LOISIRS: 418 286-3844 poste 28 Courriel: loisirs@villedeportneuf.com

CENTRE DES LOISIRS: 418 286-6966 SÉCURITÉ PUBLIQUE: 418 520-7471

EN CAS D'URGENCE: 911

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
AU:
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM



Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au: **418 286-3844 poste 21**

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

La prochaine parution du journal municipal
une voie de choix
est prévue le: **19 avril 2013**

Dates de
tombée
2013



Journal municipal

10 janvier 2013
février = relâche
7 mars 2013
4 avril 2013
9 mai 2013
6 juin 2013
juillet = relâche
8 août 2013
5 septembre 2013
10 octobre 2013
7 novembre 2013
5 décembre 2013



Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 4 à 12h00 pour l'édition d'avril.

Le format Word est requis.

Réalisation et mise en page :

Nancy Provencher

Note:
dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Nelson Bédard Maire
418 286-3844
Poste 23
maire@villedeportneuf.com

Philippe Gignac Conseiller, district #1
418 283-3987 Membre du comité culture et embellissement
Représentant achat local
philippe.gignac@villedeportneuf.com

Diane Godin Conseillère, district #2
418 286-6543 Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf
Représentante de la Ville à l'O.M.H.
dyaneg@globetrotter.net

Chantale Hamelin Conseillère, district #3
418 286-6910 Maire suppléante
Membre du comité consultatif d'urbanisme
Représentante de la Ville à la R.R.G.M.R.P.
chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Jacquelin Martel Conseiller, district #4
418 286-3775 Représentant aux Haltes du Saint-Laurent
Représentant au comité de pilotage - plan de développement durable
jacquelin.martel@villedeportneuf.com

Esther Savard Conseillère, district #5
418 286-3434 Représentante de la Ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
Représentante achat local
Représentante pour le Dek Hockey
esther.savard@villedeportneuf.com

Annick Leclerc Conseillère, district #6
418 913-0513 Responsable des questions familiales et du volet aînés
annick.leclerc@villedeportneuf.com

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE
GREFFE
SERVICE des TRAVAUX PUBLICS
INSPECTION MUNICIPALE
SERVICE des INCENDIES
et SÉCURITÉ PUBLIQUE
SERVICE des LOISIRS
INSPECTION de la RACE CANINE
BIBLIOTHÈQUES
(Le Signet) Denise Vermette

Danielle M. Bédard
France Marcotte
Denis Dion
Jean-François Jourdain
Éric Savard
Tél.: 418 520-7471
Anaïs Jardon
Denise Charest
(La Découverte) Johanne Savard

SÉANCE DU CONSEIL :

11 février 2013



M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

**Prochaine
séance
ordinaire:**

**Lundi,
le 8 avril
2013 à 19h30**

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption des procès-verbaux des 14 et 30 janvier 2013
- Adoption des comptes à payer: \$496 252.01
- Dépôt du rapport budgétaire au 31 décembre 2012
- Nomination membre au Comité Culture et Embellissement
- Nomination membre à la Résidence Portneuvienne
- Vente de terrain à monsieur Sylvain Welsh, mesdames Cindy et Kim Welsh
- Avis de motion, règlement emprunt – pavage
- Avis de motion, règlement réhabilitation de l'environnement
- Avance de fonds règlement #131
- Mandat Mission HGE, recherche en eau souterraine
- Acceptation du rapport annuel en sécurité incendie
- Adhésion Chambre de commerce de l'est de Portneuf
- Aide financière, Coopérative de santé Portneuf – St-Basile
- Campagne financement, Groupe Scouts Portneuf
- Contribution Chevaliers de Colomb

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PORTNEUF DU 11 février 2013 ET COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU 11 mars 2013 (PAGE SUIVANTE).

SÉANCE DU CONSEIL :

11 mars 2013

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal du 11 février 2013
- Adoption des comptes à payer : \$463 337.42
- Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Adoption règlement emprunt - pavage
- Adoption règlement réhabilitation de l'environnement
- Avis de motion, règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- Adoption du projet de règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- Acceptation ententes, chemin de contournement
- Acceptation des tarifs d'inscription, camp de jour
- Adoption politique et règlement, Centre des loisirs (OTJ)
- Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie
- Balayage de rues, marquage de chaussée, creusage de fossés et scellement de fissure
- Appui projet Pacte rural – volet local
- Paiement programme Rénovation Québec
- Recommandation à la CPTAQ, madame Armandine Gignac
- Congrès COMBEQ, monsieur Jean-François Jourdain
- Fermeture du centre des loisirs pour la période trois (3)
- Reprise des infrastructures du projet Développement Portneuviens
- Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille
- Enjeux des municipalités riverains du fleuve Saint-Laurent
- Compensation 2013, récupération et la valorisation de matières résiduelles
- Assistance financière, Fête nationale 2013
- Appui motion, Chambre des communes

AVIS PUBLICS

Est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité de la Ville de Portneuf:

Lors d'une séance du conseil tenue le 11 mars 2013, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 138, intitulé « Règlement décrétant une dépense de 360 000 \$ et un emprunt de 360 000 \$ pour des travaux de pavage sur différentes rues de la municipalité».

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 138 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 2 avril 2013, au bureau de la municipalité, situé au 297, 1^{re} Avenue Portneuf.

Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 138 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 208. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 138 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 2 avril 2013 au bureau de la municipalité, situé au 297, 1^{re} Avenue Portneuf.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

Toute personne qui, le 11 mars 2013, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

AVIS PUBLICS...suite

Personne morale :

- avoir désigné par résolution, par ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 11 mars 2013 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Portneuf, ce 22 mars 2013.



France Marcotte
Greffière

AVIS PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf

QUE lors de la séance ordinaire du 11 mars 2013, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 139 : «Concernant l'adoption d'un programme de réhabilitation de l'environnement sur la mise aux normes des fosses septiques sur le territoire de la Ville de Portneuf».

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur notre site internet l'adresse:

www.villedeportneuf.com.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 22 mars 2013.



France Marcotte,
Greffière

Aux contribuables de la susdite Ville**AVIS PUBLIC****DEMANDE DE DÉROGATION**

QUE lors de la séance ordinaire du 8 avril 2013, à 19h30, sis au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, le conseil de la Ville de Portneuf statuera sur une demande de dérogation mineure.

QUE la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 pour l'immeuble matricule 9975 14 3899 pour la zone Ra-110 sur le lot 2 981 827 du cadastre du Québec, sis au 749, rue Notre-Dame.

QUE suite à l'étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable à la demande.

QUE la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 6.2.2.1.

QUE la demande de dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une verrière à 4.4 mètres au lieu de 7 mètres de la ligne avant.

QUE ladite dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété.

QUE toutes personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande (Référence article 145.6 L.A.U. et le règlement numéro 010 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme).

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 22 mars 2013.



France Marcotte
Greffière

Ville de Portneuf MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 mars 2013, le Conseil de la Ville de Portneuf a adopté un projet de règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. Le projet de règlement a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la municipalité portant sur la réalisation des travaux municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 avril 2013 à 19 heures 30 dans la salle du conseil située au 297 1^{re} Avenue à Portneuf. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 22^e jour de mars 2013.



France Marcotte,
Greffière



INFORMATION(s):

Veuillez prendre note que du 14 au 20 avril prochain, le 5^e Régiment de génie de combat – une unité spécialisée dans la construction et la démolition de bâtiments, de routes, de ponts, utiliseront la rampe de mise à l'eau à l'est de la marina pour mettre à l'eau leurs bateaux et radeaux afin de pouvoir s'exercer dans un milieu différent de celui qu'ils utilisent habituellement.

Les plus grosses activités se dérouleront le 16 et le 18 avril, 2013 de 8h30 à 16h30. Environ 10 véhicules transporteront le matériel et environ 40 militaires participeront à ces deux journées.

France Marcotte
Greffière

Tél : 418-286-3844 poste 24
Courriel: france.marcotte@villedeportneuf.com

Informations...suite



Le mouvement scout tient à vous remercier pour votre encouragement lors de la vente de son calendrier. Un gros merci aux entreprises et à la municipalité pour leur appui constant. Par cet appui, vous assurez une continuité à notre mouvement qui encadre une trentaine de jeunes par une douzaine de bénévoles.

L'automne dernier, il y a eu du vandalisme sur le terrain occupé par le mouvement scout : on a abattu un gros arbre mature en bonne santé à coup de hache, forcé la porte du local, utilisé tout le bois de chauffage préparé pour nos activités, brisé du matériel.

On retrouve régulièrement des cannettes et bouteilles vides partout autour et sur le terrain. Ces actions ne sont pas de bons exemples pour les jeunes de notre mouvement à qui on tente d'apprendre le respect de la nature, des lieux et des personnes. De plus, cela représente un certain danger de blessures pour les jeunes scouts qui utilisent ce terrain à des fins récréatives. Si vous prenez conscience de telles irrégularités, veuillez prendre note qu'elles ne sont pas les conséquences d'activités scouts. Ce terrain devrait être réservé uniquement pour les activités du mouvement scout de Portneuf. Une surveillance accrue sera effectuée, les policiers sont déjà au fait de ce problème.

Encore mille fois merci de votre appui. Soyez assurés que nous demeurons constamment vigilants pour offrir un environnement et des activités saines aux jeunes qui fréquentent notre mouvement.

Conseil de gestion du 74^e groupe scout de Portneuf



Desjardins

Caisse du Centre de Portneuf

Dans le cadre du projet « Opération Vide-Tirelire », la Caisse Desjardins du Centre de Portneuf invite ses membres à soutenir quatre organismes de sa communauté. Chaque sous noir déposé dans les tirelires réservées à cette fin à la Caisse, ira à des projets bien précis directement reliés aux jeunes.

Pour ce qui est de la municipalité de Portneuf, c'est au 74^e Groupe Scout de Portneuf qu'iront les sous. Ces derniers souhaitent réaliser à nouveau un défi de taille : le tour du Lac Saint-Jean en vélo. Les sommes amassées leur permettront de réaliser ce projet.



Aux membres de la caisse Desjardins du centre de Portneuf:
Vous êtes par la présente convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Mardi le 16 avril 2013, 19h30 (Club de golf le Grand Portneuf)

Coop d'aide au décès Notre-Dame de Portneuf 2013

Nous poursuivons cette année la Coop d'aide au décès avec les mêmes services que les années antérieures. Cependant, il serait agréable d'ajouter le nom de nouveaux membres. Pour être éligible, on se doit d'être âgé de 64 ans et moins, être en santé et vouloir faire partie d'une Coop. C'est en devenant membre que l'on devient solidaire de sa collectivité. Il faut se dire, que tous et chacun, un jour, nous en aurons besoin.

Aussi, pourquoi ne pas appeler au 418 286-3832 dès maintenant. Il me fera un plaisir de vous renseigner.

Attention : L'assemblée annuelle des membres de la Coop aura lieu le **dimanche 24 mars 2013**, au Carrefour municipal, dans le local de l'âge d'or, à 11 heures. Nous souhaitons la bienvenue aux membres.

Invitation : Toutes les personnes de 64 ans et moins, désirant joindre les rangs de la Coop d'aide au décès, peuvent le faire en s'adressant à la secrétaire au : 418 286-3832. La contribution et la cotisation pour cette année sera de : 23.00\$ + 2.00\$ = 25.00\$ par membre.

Important : Cette année, la collecte se tiendra du **1^{er} mars au 31 mars 2013** de 10h00 à 17h00 du lundi au vendredi. **-Samedi et dimanche fermé.**

À retenir : Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'attention de :

COOP D'AIDE AU DÉCÈS NOTRE-DAME DE PORTNEUF

Merci de votre collaboration,

Coop d'aide au décès Notre-Dame de Portneuf

a/s Mme Henriette D. Langlais
871, Avenue St-Louis
Portneuf (Québec) G0A 2Y0
418 286-3832

- Pour chaque nouveau membre, un certificat sera émis à son nom.
- En ce qui concerne les collectes aux deux églises, exceptionnellement cette année, nous vous recommandons de vérifier les dates dans le feuillet paroissial.



Livraison des bacs

(nouvelle cueillette des matières organiques) :

Portneuf ... du 3 au 8 avril 2013





La Résidence Portneuvienne

Il nous fait plaisir d'annoncer que tous nos appartements ont trouvé preneur. Puisque la résidence a maintenant un taux d'occupation de 100%, les locations se feront selon les disponibilités à partir des demandes et des besoins (pointage). Pour toute information, pour ajouter votre nom à la liste d'attente des résidents ou pour une offre d'emploi adressez-vous au bureau de la résidence au: 418 286-4000.

Le 5 mars dernier, une rencontre d'information a eu lieu avec tous les membres utilisateurs et les membres du conseil d'administration. Les résidents ont été informés du rôle du C.A., de l'exécutif, du comité de sélection, du comité social ainsi que de celui de tous employés. Dans un souci de transparence de l'information sur la situation financière de la coopérative a été transmise aux membres. La rencontre s'est terminée par une période de questions.

Le conseil d'administration, soucieux du confort de ses membres et après une vérification interne du système d'aération, a décidé qu'un grand ménage s'imposait. Ainsi le contrat du nettoyage du système de ventilation de tous les appartements et des espaces communs a été confié à une firme spécialisée.

Monsieur Gilles Émond, Président
Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne

Le comité Culture et Embellissement

Le printemps est là et ce sera bientôt le temps de travailler dans les jardins et les plates-bandes. Le comité Culture et Embellissement pense déjà aux travaux et aux améliorations à faire aux aménagements paysagers un peu partout dans la ville.

Encore cette année, nous organiserons une journée d'embellissement à la fin du mois de mai. Cette activité aura lieu la même journée que le don d'arbres organisé par les travaux publics. Les artisans locaux sont invités à participer en exposant des articles de décoration extérieure qu'ils auront fabriqués et qu'ils pourront vendre. Pour participer en tant qu'artisan, ou pour donner des suggestions ou des nouvelles idées pour la journée d'embellissement, veuillez communiquer avec M. Philippe Gignac à l'adresse de courriel philippe.gignac@villedeportneuf.com ou au bureau de l'hôtel de ville au: 418 286-3844 poste 21.

Surveillez le journal municipal d'avril pour plus d'informations.

Philippe Gignac, président par intérim



Notre emblème floral
Echinacea purpurea



Info: philippe.gignac@villedeportneuf.com
www.villedeportneuf.com



Notre emblème aviaire
Le Grand Héron



Votre Coopérative de Santé Portneuf/Saint-Basile
vous présente :

Chronique Santé : Nutrition

Je suis nutritionniste à votre coopérative depuis maintenant un an. Je suis membre de l'ordre professionnel des diététistes du Québec. Seuls les membres de l'Ordre professionnel du Québec peuvent porter les titres réservés de diététiste, de nutritionniste ou de diététicienne. L'appartenance à un ordre professionnel est un gage de compétence et une garantie qu'une personne répond à des critères de qualification et de formation dont un non-membre ne peut se prévaloir.

Vous pouvez me rencontrer pour recevoir des conseils sur la manière d'ajuster votre alimentation actuelle soit afin de mieux contrôler vos glycémies, connaître comment diminuer votre cholestérol ou votre poids, régler des problèmes gastro-intestinaux, etc.

En 2013, la campagne promotionnelle du mois de la nutrition est : une recette gagnante : planifiez, achetez, cuisinez, savourez des mets à partir d'aliments sains.

Ainsi, lors de la classe-santé, je vous présenterai des conseils nutritifs et une foule d'idées pour vous aider à faire des choix alimentaires stratégiques. Les trucs que je vous proposerai vous aideront à remplir votre panier d'épicerie, votre garde-manger et votre estomac avec des aliments savoureux et nourrissants. De quoi mettre du mordant dans votre vie!

Chantale Thivierge, Dt.P. Diététiste/Nutritionniste

Calendrier des classes santé

27 mars à 14h00 : Une recette gagnante : planifiez, achetez, cuisinez, savourez des mets à partir d'aliments sains.
(Chantale Thivierge, Dt.P. Diététiste - nutritionniste)

8 mai à 19h00 : Chiropratique
(Valérie Bibeau, Chiropraticienne DC)

3 juin à 19h00 : La dépression
(Isabelle Pelletier, Psychologue)

**Les classes santé ont lieu à la clinique de Portneuf au: 655, de l'Église à Portneuf
(ancienne Caisse populaire de Notre-Dame)**

Gratuites et ouvertes à tous! Veuillez réserver votre place : 418 913-0524

Nous vous attendons en grand nombre!

Les services de la Coopérative de santé Portneuf – Saint Basile sont accessibles à toute la population.

655, Avenue de l'Église à Portneuf

Pour un rendez-vous : 418 913-0524 -Pour information : www.coopsantepsb.com ou info@coopsantepsb.com

Offre d'emploi : La Coopérative Santé Portneuf-Saint-Basile est à la recherche d'une secrétaire médicale.
Voir le site internet de la ville de Portneuf (onglet « offre d'emploi »).



Communiqué : Invitation aux citoyens

Vous êtes invité au forum des citoyens qui aura lieu jeudi le 25 avril dès 18h (jusqu'à 21h30) à Portneuf. Depuis juin 2012, les municipalités de Deschambault-Grondines et Portneuf travaillent sur l'élaboration d'un plan stratégique de développement durable, un outil de planification territoriale. Ce plan stratégique se veut être une vision et une direction commune concertée de tous et votre participation est souhaitée.

« Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique des activités de développement ».

Rendu possible grâce au « Fonds pour les collectivités durables » d'Alcoa Canada Groupe Produits primaire, cet outil de planification territoriale permettra entre autre de :

- **développer une compréhension commune des enjeux sociaux, environnementaux, culturels et économiques du territoire, afin de passer à l'action;**
- **mobiliser nos collectivités, pour la conception et le développement de projets durables;**
- **se donner un instrument de planification territoriale et de participation, prenant explicitement en compte l'environnement, la vie communautaire, le volet culturel et les intérêts économiques de nos collectivités.**

En début de projet, deux comités d'orientation ont été mis sur pied dont l'un plus à l'interne de l'administration municipale, appelé « comité de pilotage » alors que l'autre appelé « comité de développement durable a été formé de divers intervenants du milieu et de citoyens. Ces comités ont le rôle d'orienter et guider la démarche.

Cette démarche intègre tout au long du processus, la concertation et la transparence. Elle donne l'occasion à la population de s'exprimer via différentes façons, notamment, lors de forums organisés et de sondages en ligne. Un premier forum eu lieu en décembre dernier rassemblant les divers intervenants du territoire (organismes, institutions, commerçant et industries). Il est maintenant le temps de vous faire entendre, en tant que citoyen et résident de Deschambault-Grondines et Portneuf.

Ce forum se veut l'espace d'expression des citoyens. Il est l'occasion de vous rassembler autour d'une même table et de créer une mobilisation à travers des discussions. Ces discussions seront orientées vers des pistes d'actions associées aux enjeux stratégiques issus et priorisés lors du premier forum de la démarche, le forum des intervenants. Vous êtes des acteurs importants du territoire et par le fait même des agents de changement, il est donc nécessaire de vous entendre.

Diverses informations à propos de ce forum seront publiées dans les journaux locaux ainsi que sur les sites internet de la municipalité de Deschambault-Grondines et celui de la ville de Portneuf. Suivez ces communications afin de vous préparer au forum des citoyens !



Livre "Au dit-lieu de Portneuf"

Ce livre relate l'histoire de Portneuf et inclut de nombreuses photos en noir et blanc et en couleur. Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@globetrotter.net, 418 286-0024).

L'équipe de Portneuf 1861

Un gros merci...

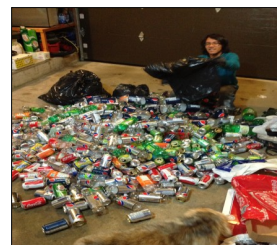
Mon voyage au Guatemala en mai approche à grands pas et je suis fébrile à la veille de vivre cette expérience.

Ma campagne de financement, qui consiste à récolter des canettes et bouteilles consignés, a un énorme succès. Je suis agréablement surpris de voir que tant de gens se déplacent pour venir déposer leurs contenants dans mon bac.

C'est pour cette raison que je tiens à remercier toutes les personnes de Portneuf et des alentours pour leurs encouragements et de leur grande générosité.

Merci beaucoup,

Yan Julien, 55, Nelson Portneuf



Bibliothèque le Signet, secteur sud
(École la Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf)

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30 .

Bibliothèque la Découverte, secteur nord
Carrefour municipal, 500A rue Notre-Dame, Portneuf

Horaire : la bibliothèque est ouverte les mardis de 18h30 à 20h00 , les mercredis de 13h30 à 15h00 et les jeudis de 18h30 à 20h00.

Voir quelques nouveautés à la page suivante (soyez des nôtres dans notre prochaine parution pour la 2e partie de nos nouveautés).



NOUVEAUTÉS LIVRES	MARS 2013
Propos d'hiver et de Noël	Madeleine Genest Bouillé
Félicité tome-3 *le salaire du pêché	Jean-Pierre Charland
Autre-monde Oz tome-5	Maxime Chattam
A découvert	Coben Harlan
Cœur de glace	Richard Castle
Au bord de la rivière tome-4 *Constant*	Michel David
L'hiver du monde tome-2 *le siècle*	Ken Follet
Opération arès	Robert Ludlum
Micheline Blanc un genre à part	Jacques Lanctot
La faille souterraine et d'autres enquête	Henning Mankell
Le pays insoumis tome-2 *rue du sang*	Anne-Marie Sicotte
Une seconde chance	Nicolas Sparks
Princesse Yennenga	Régean Tremblay
La dernière saison tome-3 *Les enfants de Jeanne*	Louise Tremblay D'Essiambre
Savannah tome-1 *En plein cœur*	Sylvie Paquette
Savannah tome-2 *Ne pars pas*	Sylvie Paquette
Savannah tome-3 *En péril*	Sylvie Paquette
Les menteuses tome -1 *Confidences*	Sara Shepard
Les menteuses tome-2 *Secrets*	Sara Shepard
Les menteuses tome-3 *Rumeurs*	Sara Shepard
Journal d'un dégonflé tome-1 *carnet de bord de Greg	Jeff Kinney
Journal d'un dégonflé tome-2 *Rodrick fait sa loi	Jeff Kinney
Journal d'un dégonflé tome-3 *Trop c'est trop	Jeff Kinney
Journal d'un dégonflé tome-4 *Ca fait suer	Jeff Kinney
Journal d'un dégonflé tome-5 *La vérité toute moche	Jeff Kinney
Ma sœur est une vampire tome-1 *L'échange*	Sienna Mercer
Ma sœur est une vampire tome-2 *incroyable*	Sienna Mercer
Ma sœur est une vampire tome-3 *revampirisées*	Sienna Mercer
Ma sœur est une vampire tome-4 *Vampilarant*	Sienna Mercer
Lance et compte les débuts tome -1 *vers la victoire*	Réjean Tremblay et Hélène Gagnon
Lance et compte les débuts tome-2 *Trio d'enfer*	Réjean Tremblay et Hélène Gagnon
Lucky luke *cavalier seul*	Morris



Bien vieillir chez soi, dans sa communauté.

Table de concertation des aînés de Portneuf

À titre de représentante de notre municipalité au réseau de relayeurs de la **Table de concertation des aînés de Portneuf**, j'ai participé à la rencontre de la Table de concertation des aînés de Portneuf mardi le 19 février 2013 à l'hôtel de Ville de Saint-Basile. J'ai pris connaissance de certains dossiers concernant les aînés de Portneuf, déjà en cours de réalisation sur le territoire Portneuvois. En plus de recueillir de l'information sur plusieurs projets ou services touchant les aînés, j'ai également proposé des sujets et des problématiques qui concernent les aînés de notre municipalité.

L'objectif poursuivi par la **Table de concertation des aînés de Portneuf** est de créer un lieu d'échange et de concertation afin que les personnes aînées puissent unir leurs voix, mieux faire connaître leurs besoins et participer activement à la réalisation des projets qui les concernent.

Les actions et les collaborations souhaitées visent à permettre de :

Favoriser un vieillissement actif chez soi, dans sa communauté;
Promouvoir la participation sociale des aînés;
Appuyer les aînés qui veulent demeurer actifs dans leur communauté.

Mon rôle de relayeur sera de :

Relayer l'information diffusée par la Table de concertation;
Transmettre les préoccupations, les besoins et l'information véhiculés par les aînés;
Participer annuellement et au besoin à l'élaboration des orientations;
Participer à la préparation des avis, des commentaires et des propositions concernant la situation des aînés.

La Table de concertation des aînés de Portneuf a pour thème :

Bien vieillir chez soi, dans sa communauté

À titre de relayeur de la Table de concertation il me fait plaisir de vous fournir des références et des informations pouvant répondre à vos besoins.

Voici donc un premier volet :

LE PIVOT CENTRE COMMUNAUTAIRE (p.18)
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS (p.19)

Diane Godin, conseillère

CARREFOUR D'INFORMATION POUR AÎNÉS

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Saviez-vous que?

Le supplément de revenu garanti assure un revenu additionnel aux personnes âgées à faible revenu, au Canada.

Pour y avoir droit, vous devez recevoir la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti s'ajoute à celle-ci.

Vous n'êtes pas sûr d'y avoir droit ?

Appelez au **1 800 277-9915** pour obtenir des renseignements en lien avec votre situation personnelle.

Contactez le Carrefour d'information pour aînés au **418 666-2371** ou **sans frais au 1 855 360-2371** si vous souhaitez être accompagné dans vos démarches.

Savez-vous quoi faire pour présenter une demande?

Appelez au **1 800 277-9915** pour obtenir un formulaire de demande.

Le supplément n'est pas imposable. Si vous le déclarez sur votre rapport d'impôt à chaque année, il se renouvellera automatiquement.

Vous avez une idée de ce que cela pourrait vous apporter ?

Pension de base: 540,12 \$ par mois			
État civil	Supplément maximum/mois	Pension + Supplément maximum/mois	Seuil de revenu annuel
Célibataire	732,36 \$	1272,48 \$	16 368 \$
Couple marié: les deux reçoivent la pension	485,61 \$	1025,73 \$	21 648 \$
Couple marié: un seul reçoit la pension	732,36 \$	1272,48 \$	39 264 \$

CARREFOUR D'INFORMATION POUR AÎNÉS

Crédit d'impôt pour aidant naturel - Fédéral

Savez-vous que?

Ce crédit d'impôt non remboursable vous permet de diminuer votre impôt fédéral à payer.

Vous pourriez le demander si:

Vous aviez une personne à votre charge durant l'année imposable pour laquelle vous faites une demande;
Cette personne peut être un de vos parents, grands-parents, soeurs, oncles, neveux, etc., mais pas votre conjoint;
Le revenu **net** de cette personne ne dépasse pas 18 906 \$ par année.

Quoi faire ?

Vous devez tout simplement remplir la ligne 315 du rapport d'impôt.

Combien?

Le crédit d'impôt **non remboursable** peut atteindre un maximum de 4282 \$.

Pour de plus amples renseignements ou pour être accompagné dans vos démarches, contactez le Carrefour d'information pour aînés au 418 666-2371, sans frais au 1 855 360-2371 ou par courriel à mcochrane@lepivot.org.



Vous êtes UN PROCHE AIDANT?

Besoin de répit pour vous ou pour votre proche?

Besoin d'information sur l'évolution de l'état de santé de votre proche?

Besoin d'échanger avec des gens qui vivent une situation similaire à la vôtre?

Besoin d'information sur les crédits d'impôts offerts aux proches aidants ou sur les mandats en cas d'inaptitude?

Tout autre besoin en lien avec votre rôle de proche aidant?

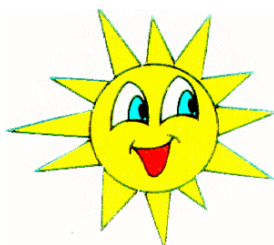
Vous avez sans doute besoin d'aide.

Un service gratuit d'information et de soutien pour les proches aidants.

Contact : Isabelle Daigle, conseillère aux proches aidants **AU: 1 855 852-7783**

Courriel : idaigle@lappuicapitalenationale.org





TERRAIN DE JEU 2013

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se dérouleront du
29 avril au 31 mai 2013

Des formulaires d'inscription seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville de Portneuf (297, 1^{re} Avenue) de jour, à la Pharmacie Jacques et Marcotte (245, 1^{re} Avenue) de jour et de soir, OTJ de Portneuf (45, boulevard Gauthier) de soir et sur le site internet de la Ville de Portneuf : www.villedeportneuf.com en tout temps.

Demeurez à l'affût des informations concernant le terrain de jeu 2013 dans le prochain journal municipal.

Emploi disponible :

Éducateur spécialisé et animateur 1 pour 1
Camp de jour de Portneuf

Description du poste : L'éducateur est engagé comme personne-ressource afin d'accompagner dans leurs activités les enfants ayant des difficultés particulières. Il apporte par le fait même un soutien aux animateurs en les soutenant dans les interventions dirigées envers des enfants ciblés. Il travaille de concert avec le coordonnateur du camp et avec les animateurs afin de mettre en place des méthodes d'intervention efficaces et afin de rendre le camp de jour plus fonctionnel.

Exigences :

Avoir complété deux années sur trois d'un diplôme collégial ou universitaire dans les domaines suivants : éducation spécialisée, service social, psychoéducation, ou tout autre domaine en lien avec ceux-ci.

Qualités recherchées : Être autonome, avoir une bonne confiance en soi, avoir un bon contact avec les enfants, être pro actif, savoir travailler en équipe, avoir des habiletés relationnelles et être débrouillard et professionnel.

Conditions de travail:

Horaire de 35 heures par semaine de 9h00 à 16h00, débutant la dernière semaine de juin et se terminant la deuxième semaine d'août. Le salaire offert est en fonction des compétences, de l'expérience et selon l'échelle salariale en vigueur.

Envoyer votre CV avant le vendredi 5 avril 2013.

À l'attention de madame Anaïs Jardon au :
297, 1^{re} Avenue, Portneuf, Qc, G0A 2Y0
Télécopieur: 418 286-4304

Courriel: loisirs@villedeportneuf.com

INTERVENANT(E)S DE MILIEU (TRAVAIL DE RUE)

CONCERT' ACTION PORTNEUF

Conditions de travail:

Horaire de soir et de fin de semaine (jeudi, vendredi et samedi), salaire de 15.00\$ l'heure, contrat d'une durée de 15 à 20 semaines et entre 17 et 20 heures/semaine.

Lieu de travail:

Municipalités de Donnacona, Pont-Rouge et Portneuf

Scolarité :

Collégial (DEC) : TID, TTS, TES, Universitaire : Criminologie, travail social ou tout autre domaine connexe. Terminé ou en voie de l'être. Avoir un cours de premiers soins serait un atout.

Nous devons recevoir votre C.V. avant le 30 mars 2013 à l'intention de:

Johanne Chenel au :

CLSC Donnacona, 400, route 138, Donnacona (Québec) G3M 1C3

Télécopieur : 418 285-4589 Courriel : johanne.chenel@ssss.gouv.qc.ca



Tu veux des nouvelles de ton local et bien en voici :

Réalisé en février :

**Vente de hot-dogs à la fête de l'hiver;
Fondue au chocolat pour la Saint-valentin;
Soirée chocolat chaud et chips;
Semaine de la prévention du suicide.**



À venir pour le mois de mars :

**1er mars : souper spaghetti et glissade à Saint-Basile;
2 mars : cinéma;
9 mars : soirée de gars.**

Plus tard ...

Projet politique le 17-18-19 avril

Activité inter MDJ/LDJ le 8 Juin

Officialisation du nom du local des jeunes le 20 avril *À NE PAS MANQUER

INSCRIPTION POUR LE CAMP D'ADO

Pour les jeunes âgés de 10-12 ans , chaque samedi des activités sont organisées pour vous.

L'équipe de ton local des jeunes

ASSOCIATION DE SOCCER LES RIVERAINS
OFFRES D'EMPLOI**AIDES-COORDONNATEURS DE SOCCER**

Le club de soccer « Les Riverains », regroupant les joueurs des municipalités de Cap-santé, Portneuf et Donnacona, est à la recherche de deux personnes responsables, motivées et dynamiques pour combler les postes d'AIDES-COORDONNATEURS DE SOCCER pour la saison 2013.

Sous la responsabilité du coordonnateur du club, les personnes recherchées doivent avoir une expérience minimale de deux ans comme joueurs de soccer. Celles-ci doivent avoir un intérêt pour le développement des jeunes dans la pratique de l'activité physique. La tâche comprend l'organisation et la participation aux pratiques sur semaine ou de fin de semaine et si nécessaire, le remplacement d'un entraîneur absent lors d'une rencontre et le soutien aux entraîneurs dans la compréhension du jeu et l'entraînement des joueurs. Les aides-coordonnateurs de soccer doivent assurer une présence sur les terrains et peuvent être appelés à remplacer le coordonnateur au besoin.

Les candidats doivent être disponibles à compter du 1^{er} mai 2013. La rémunération est de 11.00\$ de l'heure et la durée du contrat est de 14 semaines. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 avril 2013, 16h00 à l'attention de monsieur Pierre-Luc Marchand :

Par Fax au: 418 286-4304

Par courriel à soccer.riverains@gmail.com

En personne ou par la poste au : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, Qc. G0A 2Y0

SOCCER SAISON 2013

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 29 mars inclusivement pour vous inscrire ou inscrire votre enfant au soccer pour l'été 2012;

☐ Des feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la Ville au: www.villedeportneuf.com ou au bureau municipal soit le: 297, 1^{re} Avenue;

☐ Les personnes qui s'inscriront après la date limite prévue sont susceptibles de ne pas pouvoir jouer pendant la saison 2013.

RECHERCHE D'ARBITRES SOCCER À 11 ET SÉNIORS

L'association de soccer Les Riverains est à la recherche de jeunes âgés de 14 ans et + (au 1^{er} mai 2013) pour arbitrer pendant la saison 2013. L'association paye le cours d'arbitrage.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à monsieur Pierre-Luc Marchand avant le 1^{er} mai 2013:

Par courriel: soccer.riverains@gmail.com

Par fax : 418 286-4304

Par la poste ou en personne : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0



Es-tu prêt à occuper ton premier emploi en tant que gardien(ne) d'enfant ?

Ce sera facile si tu connais les notions élémentaires de secourisme!
Nous t'apprendrons à prévenir les traumatismes, à veiller à la sécurité des enfants
et même des trucs pour être un super gardien !

FORMATION GARDIENS AVERTIS

Contenu du cours :

Droits et responsabilités des gardiens
Soins de base à prodiguer aux bébés et aux tout petits
Techniques pour favoriser l'entente avec des enfants d'âges différents
Urgence et premiers soins - Quoi faire?
Sécurité et prévention

Âge minimal :

11 ans (au 30 avril 2013)

Matériel inclus :

Manuel « Gardiens avertis »
Mini-trousse
Carte d'attestation (Croix-Rouge canadienne)

INTERACTIF! FACILE! AMUSANT!

INSCRIS-TOI AU COURS DE GARDIENS AVERTIS DÈS AUJOURD'HUI !!!

DATE :

Samedi le 27 avril, de 8h30 à 16h30

LIEU :

Carrefour Municipal, Portneuf

COÛT :

45\$: payable en ARGENT le matin de l'activité

APPORTER :

Un lunch froid pour le dîner (30 minutes)
Le paiement
Et surtout... ton SOURIRE ©



Croix-Rouge
canadienne

Fournisseur autorisé

POUR INSCRIPTION :

Marie-France Côté
Formation Prévention Secours Inc.
418-286-4147 Poste #701



Formation Prévention Secours Inc.
230, Siméon-Delisle PORTNEUF



VILLE DE PORTNEUF

Service administratif

Offre d'emploi «temporaire sur appel»

Emploi **temporaire sur appel** selon les besoins de différents services : ex. vacances, congés de maladie, surplus de travail etc.(banque de noms sur appel) - **Nous ne pouvons garantir d'heures de travail.**

Lieu de travail : 297, 1^{re} Avenue, Portneuf

Nature du travail

Communication avec les intervenants de la municipalité et les citoyens, perception de taxes, classement de documents, etc.

Exigences du poste

Bonnes habilités en communication orale et écrite sont essentielles;
Aptitudes au service à la clientèle sont incontournables;
Esprit d'équipe et de collaboration sont requis;
Souci du détail est une qualité recherchée;
Être autonome, honnête et peut gérer les imprévus;
Bonne maîtrise des applications Office;
Compétence et connaissance dans l'utilisation d'outils informatisés pour la comptabilité.

DEP en bureautique ou équivalent. Expérience dans le monde municipal serait un atout. Rémunération selon la convention collective.

Les candidats(es) auront jusqu'au 30 avril 2013 à 16h00 pour déposer le **formulaire demande d'emploi** disponible au bureau municipal ou sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : www.villedeportneuf.com dans l'onglet offre d'emploi.

Ville de Portneuf
«Offre d'emploi temporaire»
297, 1^{re} avenue
Portneuf QC G0A 2Y0
direction.generale@villedeportneuf.com

Seules les personnes sélectionnées seront contactées.
La Ville de Portneuf souscrit à l'équité en emploi.